



HAL
open science

“ Constructions européennes : concurrences nationales et stratégies transnationales ”, Actes de la recherche en sciences sociales, n°166-167, mai 2007

Andy Smith

► **To cite this version:**

Andy Smith. “ Constructions européennes : concurrences nationales et stratégies transnationales ”, Actes de la recherche en sciences sociales, n°166-167, mai 2007. Politique européenne, 2008, 26, pp.221-224. halshs-00385965

HAL Id: halshs-00385965

<https://shs.hal.science/halshs-00385965>

Submitted on 29 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Constructions européennes : concurrences nationales et stratégies transnationales, Actes de la recherche en sciences sociales, n°166-167, mai 2007.

Andy Smith,

FNSP, SPIRIT

A l'heure d'une réflexivité collective sur la contribution actuelle et éventuelle de la sociologie à l'analyse de l'intégration européenne¹, ce numéro des Actes arrive à point nommé. A titre individuel, chacun des neuf articles qui le composent présente des connaissances et des interprétations qui découlent d'enquêtes et de réflexions fortement inspirées par la sociologie du politique. Certaines sont largement connues par les spécialistes francophones de l'intégration européenne (C. Robert sur « l'Europe sociale », O. Baisnée sur la presse « bruxelloise »), tandis que celles d'autres le sont beaucoup moins (Y. Dezalay sur le champ de l'environnement, S. Garcia sur « le processus de Bologne »). Ensuite, le numéro dans son ensemble peut également se lire comme un produit collectif d'une sociologie du politique incarnée par Pierre Bourdieu. Cette courte recension salue tout d'abord les données précieuses produites par cette approche, avant de présenter et de commenter les deux thèses principales qui réunissent un grand nombre des contributions qu'elle anime. Enfin, la note se termine par deux regrets concernant le positionnement du numéro par rapport à la recherche existante sur l'intégration européenne.

Deux types de données nouvelles sont à signaler, chacun étant le fruit d'une construction de l'objet et d'une méthodologie d'enquête rigoureuses. Le premier concerne les représentations collectives qui ont été développées pour construire l'Union européenne (UE) et la légitimer. Cette problématique est abordée par certains auteurs afin d'expliquer l'orientation des politiques publiques communautaires. Dans cette perspective relativement classique, C. Robert, analyse les représentations de fonctionnaires de la DG V (affaires sociales) afin de comprendre leurs prescriptions de rôle. Plus généralement, son analyse éclaire « l'illégitimité » de la question sociale lors de la préparation des derniers élargissements de l'UE. De manière voisine, H. Michel met en lumière les causes et effets sur l'intégration européenne de l'institutionnalisation depuis les années 1990 d'une nouvelle catégorie politique, celle de « la société civile ». Elle montre les luttes qui se sont tissées autour de la définition de cette notion et, en particulier, l'implication des agents de la Commission dans ces processus. Enfin, davantage axée sur les récits récurrents, et plus ou moins officiels, que l'on trouve dans les Histoires de l'Europe, la contribution d'A. Cohen pousse l'analyse des représentations collectives un pas plus

¹ Guiraudon V., « The sociology of European integration », communication au congrès de l'EUSA, Montréal, 2007; « Does European integration theory need sociology ? », atelier aux « joint sessions » de l'ECPR, avril 2008.

loin afin de mettre en lumière à quel point « l'Europe d'aujourd'hui est aussi un projet historiographique aux visées politiques » (p. 29).

Le deuxième type de données dont ce numéro fait largement état est de l'ordre sociographique. En retraçant les carrières des agents étudiés, divers auteurs cherchent à reconstituer à la fois leurs ressources réticulaires respectives et l'émergence, ou non, de groupes ou d'espaces d'acteurs. Deux contributions à l'ouvrage ont longuement montré l'apport heuristique de ce mode de questionnement. Consacrée aux juristes qui ont participé à l'intégration européenne, celle de A. Vauchez souligne que malgré les apparences, la plupart des agents étudiés restent ancrés dans les communautés professionnelles nationales. Certes, il émerge un « capital juridique européen » dont grand nombre de juristes tirent profit. Mais, montre A. Vauchez, ce capital n'a de sens que lorsqu'il est articulé aux « espaces nationaux d'accréditation ». L'enquête sociographique est utilisée encore plus systématiquement par D. Georgakakis et M. de Lassalle afin de saisir les trajectoires des « très hauts fonctionnaires » de la Commission. En s'appuyant sur une base de données impressionnante, ces auteurs développent le concept de « capital européen » qui leur permet de rompre avec une opposition fréquemment trouvée dans la littérature existante entre « socialisation antérieure et socialisation dans l'institution » (p. 52). Partant de là, ils montrent notamment qu'il y a une corrélation forte entre les agents de la Commission qui possèdent du capital européen et l'occupation de postes de pouvoir au sein de cette instance.

Plus généralement, dans la plupart des contributions à ce numéro, l'analyse des données sociographiques et des représentations collectives sont mobilisées pour développer deux séries de thèses sur l'intégration européenne. La première concerne le rôle qu'y a joué l'idéologie néolibérale. Ici les points de vue défendus divergent quelque peu. Pour certains, notamment Y. Dezalay, depuis les années 1980, le néo-libéralisme se met à dominer les instances de l'UE et en particulier la Commission. Du moins dans son champ d'étude - la protection de l'environnement - cette idéologie est colportée au sein de la Commission par les agents britanniques (p. 73-4). En revanche, l'étude de cette instance par D. Georgakakis et M. de Lasalle retrouve moins de traces d'un néolibéralisme « doctrinal » et davantage du « libéralisme de situation ». Selon eux, ainsi que C. Robert (p. 109), la force politique de ce libéralisme s'explique surtout par « cette nécessité pratique, qui est celle de l'exercice du métier de fonctionnaire européen, de se tenir à distance des différents points de vue étatiques » (p. 53).

Cette hypothèse rejoint une deuxième série de thèses qui parcourent ce numéro spécial concernant la place des logiques nationales dans l'UE. Sur cette question, les coordonnateurs du numéro annoncent d'emblée leur point de vue : « les logiques dominantes restent celles d'une confrontation entre des champs de pouvoir nationaux » (p. 5). Plus précisément, ils considèrent que « ce sont les concurrences entre les élites nationales aux capitaux et aux intérêts distincts qui permettent

de comprendre l'hétéronomie de cet espace de pouvoir » (p. 6). Certes, plusieurs articles du numéro semblent à première vue conforter cette thèse. Par exemple, O. Baisnée montre la puissance de champs journalistiques nationaux et l'absence d'un tel espace à l'échelle européenne. De même, comme nous l'avons vu plus haut, A. Vauchez souligne la prégnance continue du champ juridique de chacun des Etat-membres. Toutefois, ces auteurs reconnaissent malgré tout l'importance pour l'intégration européenne des champs et des instances qui se sont développés selon une logique « européenne ». Plus, d'autres contributions au numéro, notamment celles de C. Robert et de D. Georgakakis et M. de Lasalle, montrent clairement l'impact sur l'intégration européenne des espaces où les clivages ne se résument pas à une opposition frontale entre logiques « nationales » et « européenne ». A. Vauchez rappelle, par exemple, la force de logiques sectorielles et, par conséquent, le besoin de braquer les projecteurs de la recherche sur les acteurs - qui détiennent les ressources à même de mettre en rapport « un ensemble d'espaces sectoriels et/ou nationaux faiblement connectés et largement exclusifs les uns des autres » (p. 65). Il est donc fort dommage que cette confrontation entre logiques différentes qui transparaît dans presque tous les articles du numéro n'ait pas fait l'objet d'une discussion plus approfondie et d'une mise en valeur éditoriale.

Enfin, ce premier regret renvoie à un deuxième concernant le positionnement des travaux regroupés dans ce numéro par rapport aux recherches existantes sur l'intégration européenne. On comprend bien que dans une revue « généraliste », un auteur ne devrait pas cadrer son analyse uniquement en identifiant les « adversaires » et les « alliés » trop spécialisés. On sait aussi qu'une partie majeure des European Studies souffre terriblement d'une théorisation et d'une pratique de recherche qui ignorent les bases minimales de la méthode sociologique². Pour autant, faut-il vraiment faire comme si l'ensemble de la recherche faite sur l'intégration européenne est « teintée d'idéalisme » (p. 12), ou ne fait qu'épouser « la vision programmatique de l'Europe, imposée par les pionniers américains » (p. 68). Des revues plus systématiques de la littérature auraient permis non seulement d'éviter ce genre d'affirmation hâtive, voire puérile. Plus sérieusement encore, elles auraient permis de positionner l'ensemble de ce numéro spécial là où la plupart de ses articles le méritent : comme une contribution significative à la production cumulative de connaissances sur l'intégration européenne.

² Georgakakis D. et Smith A., "Introduction. Enseigner l'Europe", Politique européenne, n° 14, 2004, p. 5-20.